

PRÉVENTION

Apesa 62 vient en aide aux chefs d'entreprise

L'association Apesa 62 vient en aide aux chefs d'entreprise en souffrance psychologique après des difficultés économiques.



Jean-Pierre Braure (debout) a présenté le dispositif Apesa aux nouveaux juges du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer.

Le rendez-vous est donné dans la salle des juges du Tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer, le « back-office », comme l'appelle Jean-Pierre Braure, président de l'association Apesa 62, chef d'entreprise et juge au tribunal. Les nouveaux juges au tribunal de commerce sont réunis pour être sensibilisés à l'action de l'association Apesa, pour Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë. Créée en 2016, Apesa vient d'une réflexion : « Je suis juge depuis plus de dix ans au tribunal de commerce. Lors des jugements, on se rend compte qu'on a en face de nous des personnes en difficulté économique et parfois psychologique. Sauf qu'après les jugements, il n'y a pas d'accompagnement pour aider ces personnes. » Ce chef d'entreprise en fourniture de bureau nous évoque la théorie des cinq D : dépôt de bilan, dépression, divorce, déni, décès. « Tout est lié », commente-t-il amèrement. Et les chiffres sont éloquentes : un chef d'entreprise se suicide tous les deux jours, à raison de 10 500 suicides de 200 000 tentatives par an.

UNE PROCÉDURE ORGANISÉE

Témoignant de son expérience personnelle à la fois en tant qu'entrepreneur et en tant que juge,

Jean-Pierre Braure et Apesa 62 tendent à ce que les juges du Tribunal de commerce voient au-delà



« On a en face de nous des personnes en difficulté économique et parfois psychologique »

Jean-Pierre Braure, président d'Apesa 62

de la simple décision de justice. « Les deux principaux buts d'Apesa sont l'aide psychologique et la volonté de rompre l'isolement. » Comment ? À travers une mécanique bien organisée. L'association se repose sur un réseau d'une cinquantaine de « sentinelles » (juges, greffiers, avocats...) qui peuvent « donner l'alerte » en voyant un chef d'entreprise en difficulté, en l'orientant vers l'association. Celle-ci le dirige alors vers un des 26 psychologues dont elle dispose. Le chef d'entreprise peut alors bé-

néficier de 5 rendez-vous d'aides psychologiques. La procédure est confidentielle et gratuite. 110 chefs d'entreprise ont ainsi été accompagnés en 2020.

2020 : UNE ANNÉE « NORMALE » POUR LE TRIBUNAL DE COMMERCE

L'année dernière fut d'ailleurs « assez calme » selon le président d'Apesa 62 : « Le tribunal a organisé moins d'audiences à cause du confinement. Et malgré ce qu'on pourrait croire, il n'y a pas eu davantage de procédures de liquidation judiciaire par rapport aux années précédentes. Même si on s'attend à un accroissement d'activité dans les années à venir en raison du contexte économique et sanitaire actuelle. »

Parmi les nouveaux juges au Tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer, Daniel Parenty, ancien maire de Baincthun et ancien vice-président à la Cab, mais aussi expert-comptable. Sa profession le positionne ainsi en tant que « sentinelle » au sein du processus d'Apesa, puisque les entrepreneurs en difficulté financière consultent généralement un expert-comptable avant de se retrouver devant un tribunal : « On sent qu'il y a ce besoin d'aide psychologique, car les gens ont peur du tribunal. » ■

L'AC

Vou
Vol

rec

reda

Retour de l'

ENVIRONNEMENT

LAC

MORTON

En

NAIS | 25